

CONCERNE : Interpellation « Marché Annuel » sur notre commune

Messieurs Gosselin et Laarissi, cher Collège,

Comme chaque année et ce pour la 142^{ème} fois, notre commune a organisé son traditionnel marché annuel en date du 26/08/2019. Une fois de plus, l'événement fût un grand succès et je suis ravi de vivre dans une commune qui vit et propose de pareilles activités.

Ce marché est essentiel pour notre commune à de nombreux égards. Il permet entre autre aux Jettois de se rassembler positivement, de favoriser le vivre ensemble et de valoriser l'activité économique de notre commune.

Cependant, tout comme de nombreux Jettois.es, j'ai été interpellé par la quantité astronomique de déchets générés par cet évènement. Quantité de détritux jalonnent le sol, la voie publique et/ou débordent des poubelles. Parmi ceux-ci :

- Des milliers de mégots de cigarette. A titre d'exemple, la placette située à l'intersection chaussée de Wemmel et Rue A.Vandenschrieck en était totalement recouvert.
- De nombreux produits constitués de plastique à usage unique fournis aux badaud.e.s jonchent le sol (ballons de baudruche gonflés à l'hélium, des gobelets en plastique distribué à certains bars, etc.).

Outre l'aspect « déchet », un autre a retenu l'attention de nombreux Jettois.es. Notre marché annuel propose une foire agricole unique en son genre où de nombreux citoyen.e.s ont l'occasion de découvrir un large panel d'animaux fermiers.

Cependant, vu les conditions météorologiques du jour, plus de 30 degrés et soleil de plomb, beaucoup ont été interpellés par les conditions d'exposition :

- Nombreux étaient les animaux exposés en plein soleil sans aucun accès à une zone d'ombre.
- L'espace réservé à certaines espèces étaient assez dérisoires.
- L'accès à l'eau n'était pas toujours assuré.

Enfin, à l'occasion des prochaines éditions, ne serait-il pas envisageable d'opérer une vaste réflexion quant à l'aspect « durable » et plus particulièrement au niveau « alimentaire ». A l'image du « Jam in Jette », il me semble possible que soit revu les produits proposés sur le site :

- Proposer un large panel d'échoppes s'intégrant dans la « Goodfood »
- Mettre en place un « Village durable » où seraient mis en avant des produits issus d'une agriculture durable tels ceux du Jette Met.
- Assurer l'accessibilité de l'eau potable pour tout un chacun.

Je me permets donc de vous demander s'il est possible :

- De revoir la politique de gestion des déchets lors de cet évènement. En bannissant certaines pratiques et/ou produits, en augmentant l'accessibilité aux poubelles en sensibilisant les différents acteurs en amont, etc
- De veiller au bien-être des animaux exposés.

- De valoriser des pratiques agricoles et commerçantes, plus en phase avec les réalités de notre temps et déjà présentes lors de nombreux événements jettois. En rédigeant par exemple une charte de durabilité ?

Thomas Naessens - Conseiller Communal Ecolo

Réponse de M. Benoît GOSSELIN, échevin :

Cette 142^{ème} édition du Marché annuel, ma première en tant qu'échevin de la Vie économique, était en effet une belle réussite et il faut avouer qu'avec ce grand soleil, toutes les conditions étaient réunies pour que ce soit le cas. Alors bien évidemment, sur ce type de grands événements, il est difficile d'atteindre la perfection mais on peut y tendre... et je tiens à préciser qu'on n'en était pas loin!! Je remercie pour cela encore tous les services qui ont contribué à cette réussite. Et ils sont nombreux : services vie économique, prévention, propreté, police, équipe polyvalente et j'en oublie !

1. En ce qui concerne la problématique des objets en plastique à usage unique et de la réduction des déchets : Un événement tel que le Marché annuel produit inévitablement une quantité importante de déchets. On y retrouve de nombreuses échoppes, stands ou débits de boisson qui servent à manger ou à boire et qui doivent donc fournir à leurs clients des couverts, des assiettes ou des gobelets. Comme vous le savez, le Collège, dans sa Note de politique générale, s'est engagé à tendre vers le « zéro déchet » et à réduire la quantité de ceux-ci partout où cela est possible. Des projets ont été lancés au sein de l'administration mais aussi dans nos écoles et nous devons, dans la mesure du possible, appliquer ce principe à l'organisation des grands événements qui ont lieu sur notre territoire. Nous commençons d'ailleurs déjà à travailler sur la diffusion des rencontres de l'Euro 2020 et nous souhaitons absolument passer à une formule de gobelets réutilisables. Le service Développement durable est déjà sur la balle. Cela dit, peut-on obliger l'ensemble des débits de boissons de la commune à utiliser, dans le cadre du Marché annuel, des gobelets réutilisables ? C'est compliqué car le recours à des gobelets cautionnés demande une organisation logistique plus importante que nous ne pouvons pas toujours facilement exiger de la part de ces débits de boissons. Mais je pense néanmoins, comme vous, qu'on peut faire mieux et même qu'on doit faire mieux. C'est pourquoi j'étudierai, avec le service Vie économique, la possibilité d'intégrer une clause dans les conventions avec les maraichers de la prochaine édition Marché annuel afin d'interdire le recours à des objets plastique à usage unique pouvant être remplacés par d'autres objets en carton ou en bois. Cette mesure ne réduirait donc pas directement la quantité de déchets – car ils ne sont pas non plus recyclables - mais devrait en tout cas limiter le recours au plastique. Cela dit, et vous le savez très certainement, un grand nombre d'objets en plastique à usage unique seront interdits dès 2021 et ce au sein de toute l'Union européenne. Cela nous facilitera évidemment la tâche dans notre lutte contre ces objets en plastique. Et en ce qui concerne les recours aux gobelets réutilisables, nous verrons dans quelle mesure cela serait également possible même si cela me semble plus compliqué à mettre en place. Nous y verrons en tout cas plus clair dans les mois à venir avec la réflexion qui se fera dans le cadre de l'organisation de la diffusion des rencontres de l'Euro 2020. Par ailleurs, je peux également déjà vous confirmer qu'une équipe communale de la Propreté publique sera spécialement affectée pour l'événement l'année prochaine car nous avons observé plusieurs manquements dans les tâches – notamment dans le travail de renouvellement des poubelles pleines - qui avaient été confiées cette année à des personnes de l'Agence locale

pour l'Emploi. Enfin, en ce qui concerne le jet de mégots, mais aussi de tout autre déchet sur l'espace public, ce dernier est déplorable de façon générale mais il est très difficile d'y remédier en tant que puissance publique. Néanmoins, notre échevin de la Propreté publique, Mounir Laarissi, et le très performant service Propreté s'y attèlent. Ils ont ainsi organisé une journée pour sensibiliser au jet de mégot. C'était le World Clean Up Day du week-end dernier. Par ailleurs, une grande fresque murale sera également réalisée à cette même fin de sensibilisation et ce dans les prochaines semaines. Et selon mes informations, d'autres projets – notamment de cendriers de rue – devraient prochainement voir le jour.

2. En ce qui concerne le respect du bien-être animal lors de l'événement : Vous savez que la présence d'animaux sur le Marché annuel – et ce uniquement jusque 13h et autorisée par l'AFSCA - fait partie intégrante du folklore de l'événement. Je pense que cette présence est très positive. Elle permet à de nombreux enfants citadins de découvrir des animaux qu'ils ne voient que trop rarement, voir jamais, car ils sont déconnectés de la nature. Afin de s'assurer que les choses se déroulent dans de bonnes conditions nous avons deux vétérinaires qui donnent préalablement leur aval sur l'espace qui sera réservé aux animaux et qui sont présents sur place le jour même pour vérifier qu'il n'y ait aucune maltraitance et que les animaux sont bien abreuvés. Plusieurs points d'accès à l'eau destinés aux animaux étaient d'ailleurs prévus. Cette présence a notamment permis de constater qu'un des exposants transportait ses chevaux et ses poneys dans des espaces beaucoup trop restreints. Il lui a notamment déjà été notifié qu'il ne reviendrait plus sur le Marché annuel de Jette. Les animaux de basse cours seront installés dans la rue Van Huynegem dès l'année prochaine.

.

D
e
r
n
i
e
r

p
o
i
n
t
,

e
n

c
e

q
u
i

c
o
n
c
e
r
n
e

l

c